

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

095-219505969-20230330-DEL2023033005-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 04/04/2023



VILLE DE SOISY-SOUS-MONTMORENCY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du :
Jeudi 30 mars 2023

Délibération n° 2023-03-30/05
Finances

Le 30 mars 2023, à 21 heures, le Conseil Municipal de Soisy-sous-Montmorency, dûment convoqué par M. le Maire, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. STREHAIANO, Maire, Vice-président délégué du Conseil départemental. Afin de garantir la publicité des débats, la séance a été retransmise en direct sur la page Facebook de la ville.

Membres du conseil municipal en exercice : **33**

Date de convocation : **24 mars 2023**

ETAIENT PRESENTS (26) :

M. Strehaiano, M. Thevenot, Mme Krawczyk, MM. Surie, Marcuzzo, Mmes Umnus, Mary, Jason, MM. About, Dachez, Desrivieres, Mmes Roy, Cogné, M. Deluchey, Mmes Brassat, Fayol Da Cunha, MM. Zontone, Poisson, Mme Mebrek, MM. Malnati, Studzinska, Delaroche, Heubert, Amédéo, Békare, Mme David.

PRESENTS PAR PROCURATION (06) :

M. Verna à M. About, M. Naudet à M. Le Maire, M. Zakaria à M. Poisson, M. Francine à M. Thévenot, M. Corceiro à M. Heubert. Mme Oziel à Mme Krawczyk.

ABSENTS EXCUSES (01) : M. Duranteau

ABSENTS (00) :

SECRETAIRE : Mme Mary

OBJET : Subvention de fonctionnement aux associations pour l'année 2023

LE CONSEIL MUNICIPAL,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération n° 2022-12-15/06 du 15 décembre 2022 fixant une liste d'associations pour lesquelles un versement par douzième est accordé,

VU la délibération n°2022-12-15/14 du 15 décembre 2022 relative à la subvention attribuée à l'école de musique, de danse et de théâtre pour la programmation culturelle 2023

VU le budget de la ville pour l'exercice 2023

VU l'avis de la commission actions scolaire et périscolaire du 1^{er} février 2022, de la commission action sociale, logements et petite enfance du 14 mars 2022, de la commission des sports du 8 février 2022, de la commission commerces de proximité du 9 mars 2022, de la commission culture, animation du 9 mars 2022, de la commission environnement, développement durable et accessibilité du 10 février 2022,

VU l'avis de la Commission des finances locales, du budget de la ville, de l'administration générale, du personnel, et des fêtes et cérémonies en date du 23 mars 2023,

VU la note explicative de synthèse et sur les rapports de M. Le Maire, Mmes Brasset, Umnus, Jason, Cogné, Mary, Fayol Da Cunha, Roy et MM. Surie, Marcuzzo,

APRES EN AVOIR DELIBERE :

Par un 1^{er} vote.

Mme Roy et M. About ayant quitté la salle et ne prenant part ni aux débats ni au vote,

A l'unanimité

DECIDE d'attribuer, pour 2023, aux associations, les subventions telles que listées, ci-dessous :

ENSEIGNEMENT- Premier degré	
Coopérative scolaire mater Jdlf	2 105,98 €
Coopérative scolaire mater J.Monnet	733,70 €
Coopérative scolaire mater St Exupery	969,76 €
Coopérative scolaire mater Descartes	1 758,56 €
Coopérative scolaire mater J.Prevert	980,20 €
Coopérative scolaire primaire Les sources	1 728,28 €
Coopérative scolaire primaire E.Roux 1	3 202,52 €
Coopérative scolaire primaire E.Roux 2	3 199,04 €
Coopérative scolaire primaire Descartes	4 702,36 €
Coopérative scolaire primaire St Exupery	3 896,20 €
Coopérative scolaire primaire R.Schuman	2 670,66 €
Délégation départementale de l'éducation nationale (DDEN)	110,00 €
La Ligue contre le cancer	400,00 €
ALIPE (Association locale indépendante de parents d'élèves)	200,00 €
	26 657,26 €

ASSOCIATIONS CULTURELLES	
Association "LES TROIS COUPS"	1 500,00 €
Fanfare du cercle musical de Soisy-sous-Montmorency	8 000,00 €
Sté d'histoire de Montmorency et de sa région	620,00 €
ARTHEMUSE	700,00 €
Fêtes un pas de danse	2 000,00 €
Donner du style	1 000,00 €
Soisy ton jeu	900,00 €
Objectif Image 95	350,00 €
Assos. De création audiovisuelle et de réalisation (ACAR)	200,00 €
Les Portugais unis avec tous	200,00 €
School M Dance	200,00 €
	15 670,00 €

ENCOURAGEMENT AUX SPORTS	
A.S. TENNIS CLUB SOISY Fonctionnement club house	35 000,00 €
Association sportive du collège Descartes	630,00 €
Handy Sport Mixte	784,00 €
KOBUKAN DOJO S.A.M. (Aikido)	650,00 €
ACS.A.M. Athlétisme	8 500,00 €
USDEM Basket	1 500,00 €
A.S Enghien La Barre Cyclisme - encouragements	900,00 €
A.S Enghien La Barre Cyclisme Manifestations sportives	5 000,00 €
A.S Enghien La Barre Cyclisme	3 800,00 €
Football Club S.A.M.	22 000,00 €
A.S.T.U.S	11 000,00 €
Handball Club S.A.M	12 800,00 €
ACS.AM Judo	7 500,00 €
ACS.AM Karaté	3 500,00 €
Club de Natation Vallée de Montmorency	2 400,00 €
CNCSAM Plongée	1 650,00 €
Rugby Club Vallée de Montmorency-Soisy	11 100,00 €
A.S. TENNIS CLUB SOISY - école de tennis	5 500,00 €
Vallée de Montmorency Triathlon (Triathlon)	800,00 €
Vallée de Montmorency Triathlon (Duathlon)	2 600,00 €
Boxe	2 000,00 €

Badminton	1 010,00 €
Twirling bâton	500,00 €
	141 124,00 €
AIDES SOCIALES	
Association Cultures du cœur	400,00 €
Centre Communal d'Action Sociale	244 436,00 €
Mouvement "VIE LIBRE"	500,00 €
Ami-Services	1 500,00 €
Croix Rouge	1 800,00 €
Société St-Vincent de Paul	1 750,00 €
Ass. Donneurs sang Enghien Montmorency	200,00 €
Réagir	200,00 €
Les petits choux	200,00 €
Assoc. Éducative et comportementale	400,00 €
UNAFAM 95 (Union de Familles et Amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques)	200,00 €
UDSPVD clon anciens sapeurs pompiers du VO	250,00 €
Amicale animation du personnel (garantie obsèques)	6 300,00 €
Amicale animation du personnel - subv. Fonctionnement	5 000,00 €
	263 136,00 €
POLITIQUE DE LA VILLE	
Association Le conseil citoyen du Noyer Crapaud	500 €
Association Jambe Dio	1 500 €
	2 000 €
AIDE AUX COMMERCES	
Artisans commerçants de Soisy	10 000,00 €
ENVIRONNEMENT DEVELOPPEMENT DURABLE ACCESSIBILITE	
Jardiniers de Soisy-sous-Montmorency	700,00 €
Association « Les Sources »	700,00 €
La recycle heureuse	500,00 €
MDB Soisy	500,00 €
	2 400,00 €
AUTRES ASSOCIATIONS	
Jeunesse et amitiés protestantes	1 100,00 €

Association des anciens combattants	1 475,00 €
A.M.M.A.C. (Association des marins)	300,00 €
IDFM 98.0	1 500,00 €
Le souvenirs français	300,00 €
	4 675,00 €

Par un 2^o vote.

Mme Umnus, Mme Cogné, M. Zontone et M. Dachez ayant quitté la salle et ne prenant part ni aux débats ni au vote,

A l'unanimité,

DECIDE d'attribuer, pour 2023, à l'association Loisirs et Culture, les subventions selon le détail ci-dessous :

LOISIRS ET CULTURE	
Loisirs et culture - Subvention pour matériel divers	1 400,00 €
Loisirs et culture - Subvention de fonctionnement	129 190,00 €
Loisirs et culture - Programmation culturelle	9 400,00 €
	139 990,00 €

Par un 3^o vote.

Mme Umnus, Mme Jason et M. Thévenot ayant quitté la salle et ne prenant part ni aux débats ni au vote,

A l'unanimité,

DECIDE d'attribuer, pour 2023, à l'association ECMUDATH, les subventions, selon le détail ci-dessous :

ASSOCIATIONS CULTURELLES	
Ecole de musique (mise en réseau des écoles)	10 380,00 €
Ecole de musique (convention collective prise en compte de l'ancienneté des professeurs)	29 218,00 €
Ecole de musique - salaire secrétaire subvention	30 000,00 €
Ecole de musique (subv. Fonctionnement)	127 692,00 €
Ecole de musique - Chorale GAUDEAMUS	8 350,00 €
	205 640,00 €

K

Par un 4^e vote,

M. Surie, M. Desrivières et M. About ayant quitté la salle et ne prenant part ni aux débats ni au vote,

A l'unanimité,

DECIDE d'attribuer, pour 2023, au Club des Aînés de Soisy, les subventions selon le détail ci-dessous :

AIDES SOCIALES	
Le Club des Aînés de Soisy	13 500,00

Le secrétaire,

Florence MARY



Le Maire,
Vice-président délégué du Conseil départemental,

Luc STREHAIANO



Transmis en Sous-Préfecture de Sarcelles le :

- 4 AVR. 2023

Mis en ligne et/ou notifié le :

- 5 AVR. 2023

Acte rendu exécutoire en vertu des articles L 2131-1 et L 2131-2 du CGCT. Le

- 5 AVR. 2023

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de 2 mois à compter de la date du « rendu exécutoire » mentionnée sur le présent acte.

W.